



Lycée Paul Moreau

Lycée Paul Moreau

51 Chemin Bras-Panon

97412 Bras-Panon

Tel : 0262516161 Fax : 0262515134

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15/02/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 15/02/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme VUILLERMOT Sonia. La séance commence à 17 h 20.

Sont absents et excusés :

Mme ARZAL Sophie, Mme COTAYA Pierrette, Mlle DELALAIN Juliette (1ES), M. FOUASSIN Stéphane, M. FOURAA Ghislain, M. HAMADI Hassani, M. MADIN Aymerick (TL), Mme MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie, M. NARDY Thomas (EEC1), M. TAMBON Yves, M. TECHER Samery (1ES), Mme VIEYRA LESOT Ruffine, Mme VITRY Suzelle.

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par Madame RÉAME Martine, Gestionnaire.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Mme la Proviseure précise que l'ordre du jour est modifié comme suit :

Le point n°4 :

Le sous-point 1- devient "programme".

Le sous-point 2 devient "dates".

Le point n°5 devient "voyage en Angleterre : participation des familles".

N'ayant pas reçu de demande à mettre en questions diverses, le point n°7 est supprimé.

Le projet d'ordre du jour en 6 points est adopté à l'unanimité. Il devient donc l'ordre du jour.

Point N° 3 - TRMD : Prévision de création ou suppression de postes.

Mme la Provisure informe les membres du conseil qu'une présentation du TRMD pour la prochaine année scolaire a déjà été faite au niveau des enseignants, des élèves membres du CVL et du conseil d'administration ainsi qu'aux membres de la Commission Permanente.

Mme la Provisure, explique la procédure de la mise en place du TRMD (voir annexe) et conclut que cette dotation permet de répondre au projet d'établissement et qu'il n'y aura ni création ni suppression de poste pour l'année 2016-2017.

Résultat du vote de l'avis :

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La proposition d'utilisation de la DGH est adoptée à l'unanimité.

Point N° 4 - Voyage en Savoie - Modifications

4 - 1 - Programme

Madame la Provisure explique que le programme du voyage en Savoie prévu en mars 2016 et voté au Conseil d'Administration de septembre 2015 à été modifié.

En effet, suite à un avis défavorable, le séjour de 3 jours à Paris n'aura pas lieu.

4 - 2 - Dates

En conséquence de l'annulation du séjour à Paris, le voyage se réduit à 09 jours au lieu de 11 jours et se dérouler du 15 au 24 mars 2016 au lieu du 26 mars 2016.

Madame la Provisure demande aux membres du conseil de valider la modification de programme et de dates.

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

Les nouvelles dates du voyage sont donc adoptés à l'unanimité.

Point N° 5 - Voyage en Angleterre - Participation des familles

Mme la Gestionnaire explique que suite et l'ajout d'un jour supplémentaire au séjour en Angleterre, la participation des familles se voit augmenter de 120,00 €. Les familles concernées sont d'accord. Mme la Provisoire demande aux membres du Conseil d'Administration de voter pour cette modification.

Nombre de votants :	16	Nombre de votes POUR :	16
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La modification de la participation des familles est adoptée à l'unanimité.

Point N° 6 - Décisions Budgétaires Modificatives

Mme la Gestionnaire informe les membres du conseil des décisions budgétaires modificatives n°11 à 15 qui concernent des opérations financières sur différents compte tels que la taxe d'apprentissage, la bourse nationale ou les fonds sociaux lycéens et cantines.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18 h 20.

La responsable de la prise de notes

Mme RÉAME Martine

La présidente



Mme VUILLERMOT Sonia